



www.pagestec.org

Association Pagestec

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Mayenne le 22 septembre 2000

N° RNA : W532001880

N° de SIRET : 500 896 725 00024 - APE 9499Z

Siège social au domicile du Président :
Xavier HERBAUX, 97 rue de l'église, 62550 PERNES

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} au 17 décembre 2023

Date de la dernière Assemblée Générale de l'association Pagestec : du 15 février au 14 mars 2021

Les informations sur le déroulement de l'AG 2023 de l'association Pagestec ont été communiquées à tous les adhérents à jour de leur cotisation, par des messages sur la liste de diffusion des adhérents et directement à chacun par courriel avec communication des documents, du 19 novembre au 16 décembre par le Président Xavier Herbaux.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- 1 - Rapport d'activité du 01/03/2021 au 01/12/2023 (document en annexe)
- 2 - Rapport financier du 01/03/2021 au 01/12/2023 (document en annexe)
- 3 - Liste des candidats pour le conseil Pagestec
- 4 - Proposition d'offre de cotisation
- 5 - Questions diverses (adressées à la liste [conseil\[at\]pagestec.org](mailto:conseil[at]pagestec.org))

Information complémentaire transmise aux adhérents concernant le point 3 : Proposition d'offre de cotisation

Les comptes de l'association sont sains et relativement fournis. Pour remercier les adhérents de leurs fidélité et soutien, les membres du conseil d'administration proposent d'offrir à tous les adhérents deux années de cotisation supplémentaires.

Détails de l'organisation des votes :

Votes possibles du lundi 1^{er} décembre 2023 au dimanche 17 décembre 2023 à 23h59, courriel envoyé sur la liste de diffusion des adhérents et directement à chacun dès le 19 novembre 2023. Lors de la période de consultation des adhérents, aucune question n'a été soumise au conseil pour vote. Les votes ont été exprimés par le biais d'un formulaire en ligne, avec contrôle de la liste d'émargement pour identifier les adhérents et ne pas pouvoir voter plusieurs fois. Plusieurs rappels de la procédure ont été envoyés afin d'avoir le maximum de votants.

Votes dans le cadre de l'AG ordinaire sur :

- 1 - Rapport d'activité du 01/03/2021 au 01/12/2023
- 2 - Bilan financier du 01/03/2021 au 01/12/2023
- 3 - Liste des candidats pour le conseil Pagestec
- 4 - Proposition d'offre de cotisation

Résultats des votes de l'AG ordinaire : Les bilans d'activité et financier ont été approuvés, ainsi que la proposition d'offre de cotisation aux adhérents (résultats détaillés donnés en annexe).

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 17 janvier 2023 :

Pour clôturer cette assemblée générale 2023 de l'association, une réunion en visioconférence s'est tenue le 17 janvier 2023 de 18h à 19h30 entre les différents membres du conseil d'administration.

Étaient présents lors de cette visio : Olivier AUCOURT, François BLAISE, Lucie Wille, Xavier HERBAUX, Johan PEUFFIER, Rachelle RIOUAH, Bernard MENIER, Marie-Brigitte Baronchelli, Dominique Striebig et Louissette Trouchet.

Ce fut l'occasion de souhaiter la bienvenue Louissette, Marie-Brigitte et Dominique, nouveaux membres au CA de l'association. Nous avons bien sûr profité de cette occasion pour échanger sur comment dynamiser la vie de notre association, mais aussi et surtout pour partager sur la situation de notre discipline et les prochaines actions à mener.

Cette visioconférence a aussi permis d'élire le nouveau bureau de l'association, à l'unanimité des membres du conseil présents lors de la visio :

- ✓ Président : Xavier HERBAUX
- ✓ Vice-présidents : Charles FREOU et Pierre RIVOIRE
- ✓ Secrétaire : Johan PEUFFIER
- ✓ Trésorier : Bernard Menier
- ✓ Secrétaire adjoint : Olivier AUCOURT
- ✓ Trésorier adjoint : Marie-Brigitte BARONCHELLI + Johan PEUFFIER

Le Conseil d'Administration mandate le Président de l'Association PAGESTEC, pour toutes les formalités administratives ou bancaires nécessaires. Le Président pourra mandater toute personne membre du Conseil d'Administration actuel pour accomplir et signer certaines formalités.

En ce qui concerne la gestion bancaire, quelle que soit la banque choisie, les signatures seront celles du Président ou du Trésorier.

L'assemblée générale 2023 de l'association Pagemtec s'est donc une nouvelle fois bien déroulée, confirmant le dynamisme et le sérieux du Bureau.

Le Président :

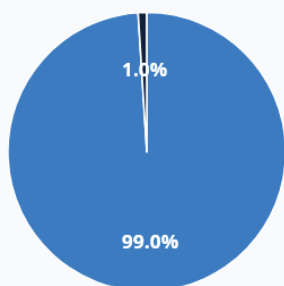
Le secrétaire :

Association Pagestec - AG 2023

Résultats des votes

Approbation du rapport d'activité

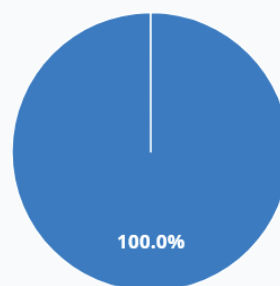
[Chart options »](#)



■ Pour 99.0% ■ Abstention 1.0%

Approbation du rapport financier

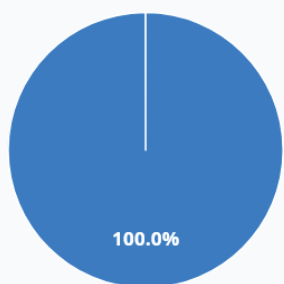
[Chart options »](#)



■ Pour

Approbation de la liste des candidats pour le conseil Pagestec

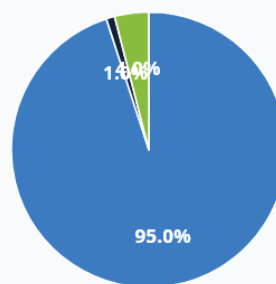
[Chart options »](#)



■ Pour

Approbation de la proposition d'offre de cotisation

[Chart options »](#)



■ Pour 95.0% ■ Contre 1.0% ■ Abstention 4.0%